



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Délibération de la Commission Recherche**

**N° 2022-CFR-0039**

**Séance du 23 septembre 2022**

Président : M. Pasquale MAMMONE  
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du dispositif START-AIRR du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « SRERI : Stockage et Restitution d'Energies Récupérables de type Impulsionnelles » - Laboratoire LSEE**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés  
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 19  
Nombre de membres représentés : 7  
Nombre de vote pour : 26  
Nombre de vote contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du dispositif START-AIRR du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « SRERI : Stockage et Restitution d'Energies Récupérables de type Impulsionnelles » - Laboratoire LSEE

Arras, le 20/10/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr